

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU SYNDICAT MIXTE
DU BASSIN VERSANT DU TARN-AMONT

DE_2019_026

Composition des commissions "finances" et "communication"

L'an deux mille dix-neuf et le seize juillet, le comité syndical, dûment convoqué, s'est assemblé au nombre prescrit par la loi à Mostuéjols, sous la présidence de Jean-Luc AIGOUY.

Étaient présents : Jean-Luc AIGOUY, Gil CLOIX, Henri COUDERC, Simone GÉLY, Daniel GIOVANNACCI, Hubert GRANIER, Serge GRASSET, René JEANJEAN, Madeleine MACQ, Pierre PANTANELLA, Gérard PRÊTRE, Guy PUEL, Régis VALGALIER

Étaient représentés : Claude ALIBERT par Guy PUEL

Secrétaire de séance : Madeleine MACQ

Date de convocation : 09 juillet 2019

Délégués du comité syndical		
En exercice : 20	Présents : 13	Pouvoirs : 1
Résultat du vote		
Pour : 14	Contre : 0	Abstention : 0

À l'unanimité, le comité syndical, après avoir délibéré,

Vu sa délibération DE_2019_006 du 7 février 2019 portant sur la création de la commission « finances » et de la commission « communication » du SMBVTA ;

Considérant la nécessité de préciser la composition de ces commissions pour le bon déroulement de ces dernières ;

Modifie le délégué en charge de la présidence de la commission « finances » pour y nommer Madeleine MACQ ;

Désigne les délégués suivants, sur la base du volontariat :

Pour la commission « finances », présidée par Madeleine MACQ et composée, en plus de la présidente de la commission et du président du SMBVTA, des délégués suivants :

- Patrick CONTASTIN ;
- Daniel GIOVANNACCI ;
- Hubert GRANIER ;
- Pierre PANTANELLA
- Gérard PRÊTRE ;
- Jean-Claude SALEIL ;

Pour la commission « communication », présidée par Madeleine MACQ et composée, en plus de la présidente de la commission et du président du SMBVTA, des délégués suivants :

• **Claude ALIBERT** ;
SOUS-PREFECTURE DE FLORAC
Date de réception de l'AR: 25/07/2019
048-200080547-20190716-DE_2019_026-DE

- Sylvain GOUBY ;
- Guy PUEL ;

Autorise le président à signer toutes pièces utiles se rapportant à cette opération.

Ainsi fait et délibéré à Mostuéjols, les jours, mois et an susdits.
Au registre sont les signatures.

Le président, Jean-Luc AIGOUY



Acte rendu exécutoire
après dépôt en préfecture
le 25/07/2019
et publié ou notifié
le 02/08/2019